

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 19 DÉCEMBRE 2019**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 19 décembre 2019, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2020 et du programme triennal des immobilisations.

271-12-2019

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2020 :

	BUDGET 2020
Taxes	1 930 086 \$
Paiements tenant lieu de taxes	130 \$
Transferts	1 043 369 \$
Services rendus	47 538 \$
Imposition de droits	14 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	8 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	52 358 \$
Transfert aux activités d'investissement	(1 064 104 \$)
TOTAL DES REVENUS	2 036 877 \$

QUE le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2020 :

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

		BUDGET 2020
Administration générale		355 002 \$
Sécurité publique		260 645 \$
Transport		711 426 \$
Hygiène du milieu		
Matières résiduelles	152 056 \$	
Matières recyclables	87 328 \$	492 300 \$
Matières putrescibles	23 875 \$	
Eau, égout et cours d'eau	229 041 \$	
Aménagement, urbanisme et développement		178 303 \$
Loisirs et culture		202 858 \$
Frais de financement		21 522 \$
Remboursement de la dette à long terme		67 167 \$
Amortissement		(252 346) \$
TOTAL DES DÉPENSES		2 036 877 \$
SURPLUS		0 \$

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS			
	2020	2021	2022
Camion utilitaire 1 tonne	75 000 \$		
Citerne		140 000 \$	
Routes	757 569 \$	210 000 \$	210 000 \$
Projet St-Louis	12 041 015 \$		
Projet Station	125 000 \$	150 000 \$	6 225 000 \$
Site internet	5 000 \$		
Eau Carré Bérubé	350 000 \$		
Équipements voirie	20 000 \$		
Rénovation du bâtiment municipal+garage	189 345 \$		350 000 \$
Égout Gendron et pluvial rue des Érables		250 000 \$	
Mâts de drapeaux	10 000 \$		
Branchement sanitaire à la Halte routière	15 000 \$		
	13 587 929 \$	750 000 \$	6 785 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

272-12-2019

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H29.

Rosaire Ouellet, maire

Isabelle Michaud, secrétaire-trésorière